

AKMIOUTIS.

des fleurs éclatantes qui répandent des parfums.

Mais Akmioutis méprisait les choses étrangères et les nations lointaines. Et elle reprit: —Que n'as-tu, avant de venir, consulté les esprits. Ils t'auraient détourné du chemin de ma hutte.

Alors le chamane se leva furieux. —Les jeûnes et les sacrifices m'ont répondu. J'espérais te fléchir et détourner ainsi des malheurs que tu aurais voulu. Aime-moi, insensée, il est temps encore, ou les esprits se soulèveront contre toi.

La mort entra dans ta hutte, et la Déesse l'accabla des maux qui font tomber en écailles la peau du corps ou qui le couvrent d'ulcères dévorants, plus pressés que les étoiles du ciel!

Mais Akmioutis demeura sans peur; et pensant à Iakoutack qui chassait le phoque et bientôt rentrerait avec des outres pleines d'huile, elle se reprit à tresser sa corbeille.

Les indignes de la tribu du Loup, en rampant sur le ventre, sortaient de leurs huttes de neige. Un soleil jaune éclairait la rumeur énorme, éclaboussait de tâches multicolores le hémisphère des glaçons entassés.

Des arcs-boutants, d'où pendaient d'effrayantes stalactites, étincelaient, rompus, suspendus sur l'abîme; et parmi les feux mouvants, aveuglants, qui irradiaient et s'entrechoquaient de partout, s'éteignaient et se rallumaient de fulgurantes arcs-en-ciel.

Mais bientôt les premières évaporations se condensèrent, devinrent opaques; le soleil emprisonné, feu que voilent des fumées, boule chauve et rouge, parut s'éteindre au fond du ciel; dans la pénombre, on ne vit plus, du chaos gigantesque, que les arêtes avivées d'un relief d'incendie; tandis qu'au ras du sol, engendrées en masses ou par lambeaux, les vapeurs, soûlées, traînaient dans le vent, chassant devant elles les hommes et se brisant au-dessus des huttes.

Et c'était au milieu des détonations de la côte, du fracas de mondes en bataille venu du large, un bruit de choses légères et fragiles, un ruissellement clair et joyeux. Du calvaire rompu, émiétté, de l'hiver sortait chantante l'âme du printemps.

Les jours qui suivirent, cette âme s'incarna, sur le sol qui, de place en place, se découvrait, en des mousses, en des lichens; elle pénétra les membres des animaux et s'insinua doucement au cœur des hommes. Les jeunes guerriers allèrent par les huttes, porteurs de présents et ramenant des épouses. Puis, ces choses accomplies, tandis que les femmes demeuraient au logis à tresser des nattes, la tribu mit à l'eau les lencues pirogues. Et le sorcier prêtre, «le chamane», appela sur les pêcheurs le regard favorable des esprits, en invoquant la Divinité innommée, la Déesse, qui, eus les fots, habite un palais de glace, gardé par des chiens marins.

Quand les minces pirogues eurent dispersé, le chamane demeura pensif.

A lui aussi le printemps avait coulé sa douceur aux profondeurs de l'être et devant son esprit se dressait la vision merveilleuse d'Akmioutis, fille d'Ougalack. Elle était à si haut prix que plusieurs de jeunes hommes, pensaient à elle dans les pirogues, et rêvaient pour l'obtenir des pêches miraculeuses. Son teint brun était rehaussé par la blancheur de la fourrure d'ours qu'elle avait accoutumée de revêtir; sa peau, frottée de graine, était luisante et souple comme celle des phoques. Elle avait d'étranges yeux noirs pareils à des étoiles, une large bouche; et, à cause des verroteries qu'elle suspendait à la cloison percée de son nez, des os taillés qui traversaient le dessous de sa lèvre inférieure, des cercles concentriques tatoués sur ses joues et sur son menton, toute sa face était joie et lumière; tandis que ses cheveux noirs, malgré les fonctions d'huile de poisson dont ils remplissaient ainsi que des rayons, demeuraient raides et forts comme le hémisphère du loup en colère.

Et le cœur du chamane bondissait dans sa poitrine.

Lentement, il s'achemina vers la hutte d'Ougalack. A l'entrée, il fit entendre un petit sifflement; puis, un sifflement pareil ayant répondu, se baissa, pénétra dans l'intérieur en se coulant sur le ventre.

Accroupie, vêtue de la peau d'ours, ses jambes enfouies dans les hautes bottes, Akmioutis déposait la corbeille qu'elle était occupée à tresser et le regarda avec surprise.

—Nul chez nous n'est malade, chamane; et, non plus, je ne désire consulter les esprits!

—Ne suis-je donc bon, Akmioutis, dit le sorcier, qui à guérir les malades et à tirer les sorts? Hélas! c'est moi qui suis malade, car je t'aime.

La jeune fille eut un petit rire qui fit étinceler devant sa touche les cliquetis de ses verroteries; mais repréant sa corbeille:

—Ne sais-tu point, dit-elle, que j'aime Iakoutack et qu'il doit, au retour de la pêche, porter à mon père les présents dont il m'achètera?

—Qui sait si Iakoutack reviendra! D'ailleurs, qu'importe ce qu'il donnera à ton père? En seras-tu plus riche? Moi, pour reposer un moment près de toi, je te donnerai une peau de castor, une peau de loutre de mer et un couple de souris à courte queue.

Akmioutis secoua la tête sans répondre. Le chamane lui offrit alors, venus de chez les Kolioudeks, des ornements de cuir, des pierres serpentine polies et une aiguille en fer pour coudre les peaux.

Il offrit encore d'aller chercher au loin, vers les pays où monte le soleil, des oiseaux qui chantent et

qui naissent des passions d'un jour, mais, qui au lieu de mourir avec elles, les font vivre à jamais.

Ah! ces turcos, ces braves enfants du désert! On ne peut s'empêcher de les évoquer par la pensée, se ruant, à Wissembourg, les baïonnettes en avant, un contre cent, dédaigneux des balles, de la mitraille, et, arrivant, quand même, chose incroyable, jusque sur les pièces prussiennes, et massacrant les artilleurs ennemis, sur leurs canons.

L'artillerie allemande, malgré la supériorité incontestable d'alors, n'avait pu briser l'élan furieux des nos braves.

Aussi, quel de plus beau que ce chef prussien, émerveillé par l'audace de ces vaillants, leur adressant ses félicitations, leur faisant rendre sur le champ de bataille, les honneurs militaires par les troupes allemandes?

Et nos cuirassiers de Reischhoffen? Voyez les, s'élançant dans un élan fou, dans une chevauchée infernale, trouant les lignes allemandes, passant et repassant au milieu d'elles, frappant d'estoc et de taille, se ruant sur leur épouvané, et, à la mort, et succombant, enfin, à la tâche folle. Fout-il, elle, le fut peut-être cette charge légendaire! Mais elle n'est chargée pas moins les soixante mille hommes qui luttaient toute une journée, contre près de deux-cent mille!

Vous, qui me lisez, ne pensez-vous pas comme moi, qu'une nation qui produit de pareils soldats, ne doit pas, ne peut pas mourir?

Les Chants du Paysan ont-ils la même valeur? Je me souviens, qu'avant de les ouvrir, pour la première fois, je présentais le second volume serait inférieur au premier. Je souhaitais de me tromper, mais je ne me trompais qu'à moitié. Je savais que les vingt ans n'y seraient plus, et je craignais que les utopies ou les sigurs du politicien déçu ne vinssent envenimer les mélancolies de l'homme mûr. Je tremblais de lire des discours rimés, embryons ou débris de harangues que la Chambre n'avait pas voulu écouter. Je me disais que le poète n'aurait plus, pour s'inspirer, ces visions rapides, ces émotions lancinantes du champ de bataille; que la terre a son charme lent, qui demande au contemplateur, au penseur, de longues ruminations pour être vraiment savouré et senti, pour descendre au profond de l'être, et en jaillir sous une forme parfaite. Je songeais: «En admettant que M. Paul Deroulède puisse raconter ce charme-là, son livre vient faire un soldat, il faut des années, et peut-être des générations, pour se faire paysan. L'avenir raison et j'avais tort. Moins apaisés, moins naïfs, les chants du soldat, les chants du paysan sont au-dessous de leurs aînés, mais furent au-dessus de mon attente.

D'abord, il n'y a point de récrimination. Le lutteur, plus dégoûté que vaincu, s'est retiré du champ de bataille.

«Sans rancune, mais non, certes pas, sans haine!»

Voilà son état d'âme, en un seul mot, complet comme une confession générale. Nous ne connaissons ce qu'il a souffert, au milieu de ses ennemis, que par la joie qu'il éprouve à retrouver son toit, à se revoir au milieu de ses siens. Il ne vient pas à la terre, il y revient. Le paysan! mais il l'a connu, aimé de tout temps. Ce n'est pas un dépit politique qui l'a jeté dans ses bras, c'est une tradition héréditaire, un élan de nature.

Il n'a pas attendu, pour écrire: il n'attend jamais. Je ne me figure pas Deroulède réfléchissant longuement aux choses, croissant une idée, développant une pensée, une vérité. C'est un homme d'instinct, de premier mouvement. Tenez, il donne son secret à un petit garçon qui sort de l'école, et qui l'arrête pour lui donner un ou deux conseils:

«Petit garçon, l'erreur vient des oreilles. La vérité suit le chemin des yeux.»

Ces deux petits vers renferment toute une théorie de l'art, toute une conception de la vie. C'est la philosophie d'un homme arrivé à mi-chemin entre l'optimisme et le pessimisme: le bien vient de Dieu, le mal vient de l'homme. Mais on ne s'arrête pas longtemps à cette philosophie, parce qu'on découvre que l'homme n'est pas un agent isolé et ne peut être séparé du tout.

M. Deroulède s'est peut-être trop flatté aux yeux. Cette vision instantanée qui réalise tout, qui concrétise tout, est un beau don pour la poésie, un don fâcheux pour la politique. C'est ainsi qu'on en vient à personnifier la loi, sévère et salutaire abstraction, sous la forme décevante d'un cavalier en uniforme doré, dont les yeux étincellent, et qui, tendant son épée vers le vague lointain, y montre je ne sais quelle chimère à peindre. Mais c'est aussi cette même faculté dangereuse et puissante qui donne au patriotisme du poète toute la force et toute la faiblesse de l'homme.

Paul Deroulède est l'amoureux de la France. Son image, sur la carte était déjà, parait-il, pour se profler d'enfant, un visage humain, au profil tourné vers l'Est. Jugez par là de ce qu'il souffre, lorsqu'il regarde la chère mutilée! La France n'est pas pour lui, seulement une femme; elle est bénie entre toutes les femmes. De l'amour, il passe à l'adoration. Attendez d'une belle dévotion tous les excès, mais aussi toutes les enthousiasmes et toutes les vaillances. Attendez vous encore à un heureux et sincère mélange de

réalisme et d'idéalisme, puisque l'amour est fait de tous les deux. L'amour! L'idéal! Il y a des jours où je suis tenté de croire, moi-même, que ce sont deux mots vides de sens. Lorsque, vaincu sur le champ de bataille de la vie, le lutteur, à la fin découragé, assiste, les bras croisés, à l'effondrement de toutes les espérances, de toutes les illusions qui ont soutenu et bercé sa jeunesse, quand il n'aperçoit plus autour de lui que des brutalités décevantes, quand il regarde les masses passer indifférentes et dédaigneuses pour les créations sublimes du génie, et dans leur empressément de se ruer à l'assaut du bien-être matériel, des matérielles jouissances, fouler aux pieds les sentiments les plus sacrés de la nature humaine, n'est-il pas tout naturel que le dégoût soulève son âme, et, qu'à son tour, il s'écrie, comme certains rois de l'histoire de France: «Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien!»

Mais alors, pourquoi les larmes me montent-elles aux yeux, à la pensée des grandes extases, des hautes sacrifices, des noblesses surhumaines, et des espoirs qui dépassent la terre? Oui, pourquoi? Eh! le sais-je, moi-même! Peut-être parce que je ne puis me l'accommoder ce que je sais et ce que je rêve, et, si vous êtes francs, mes chers lecteurs, vous avouerez tous que vous en êtes là.

Tachons d'être à la fois idéalistes et réalistes. Après avoir courbé le paysan jusqu'à la bone, dans «La Terre», M. Zola a dit, dans «La Débâcle», lui donner une revanche dans le caporal Jean. Nous aurons, sans doute, occasion un de ces jours, de parler, à cette même place, de l'œuvre littéraire de M. Zola. Mais, puisque ce nom se présente sous ma plume, qu'il me soit permis de dire, en passant, combien il est triste, profondément triste, de voir un homme d'une pareille puissance intellectuelle, d'un pareil génie, — car M. Zola a le génie du mal, il n'en a pas moins du génie, — consacrer son talent immense à une si mauvaise cause!

Cette ardeur, à laquelle nous tous citoyens français, nous sommes si fiers d'appartenir, qui depuis vingt-huit ans, voit passer successivement la fleur de la jeunesse dans ses rangs, où elle apprend, à l'enseignement viril des chefs, à se préparer aux suprêmes et inévitables sacrifices de l'avenir, cette ardeur, disons-nous, que M. Zola a voulu salir de ses inmondables accusations, est sortie de l'éprouve plus belle, plus brillante que jamais. Le châtiment de la route, ne s'est pas fait attendre. L'opinion publique que, bien plus que la fétresse des tribunes, l'a mis au rebut de la Société. La France, travaillasse et honnête, a jeté son mépris à la face du calomniateur qui, avec un courage digne de son personnage, a cru devoir mettre la frontière entre lui et les braves gardemars de la République.

Deroulède, disons-nous, nous a montré le paysan à tous les moments et dans les diverses postures de sa vie, en lui laissant son humble cadre, son langage vrai. Jamais une brute, quelquefois un héros, toujours un homme, voilà le paysan de Deroulède. Dans ce second volume, l'attrait du sujet est moindre, vous y trouverez moins de jeunesse. Mais vous y trouverez un grand élan moral, un souffle de vertu, l'épanouissement de cette âme solennelle homme qui fientrait seulement dans les chants du soldat.

Lisez cette idylle dialoguée qui s'appelle «Le Sentier». La jeune paysanne rencontre son amoureux: ils causent ensemble, sous cette ferme à la Théocrite; c'est le problème moderne de l'art et du mariage, tel qu'il se pose au jour d'aujourd'hui. On s'aime d'abord, on s'épouse ensuite: ainsi se résume la thèse du jeune homme. Elle lui répond, et, jugement bien, je vous assure: comme on dit, elle lui rive son clou.

J'aime beaucoup ces brèves, substantielles répliques, et, jusqu'à certaines subtilités qui me semblent dans le génie du paysan: à la fin, la fantaisie cède à la raison, le désir l'amour. Docilement le garçon se laissera mener devant le maire et le curé. Car, remarquez-le, les petits poèmes de Deroulède ne se terminent jamais dans la vague, l'indéfini, l'incertain, comme c'est la mode aujourd'hui. Qu'il arrive à une image, à un sentiment, à une idée, toujours le poète arrive quelque part. Même dans ses vers, il est l'homme d'action, plutôt que l'homme de lettres.

Cette remarque me servira à moi-même de conclusion. Et voilà pourquoi je me réjouis de la rentrée de Paul Deroulède dans la politique. Il a le talent d'un littérateur sans en avoir le tempérament. Ce repos qu'il a souhaité, n'a pas tardé à lui peser, car c'est un convalescent et non pas un ermite. Des virtuoses, des joueurs de flûte, nous en avons, Dieu sait! des braves gens, en politique, nous n'en avons pas trop. Paul Deroulède est une force à la Chambre. Il y sera moins prompt qu'autrefois à se donner et à s'irriter, retenu par la vie rurale, assagi par la réflexion solitaire. Ses méprises, encore une fois, ne sont pas de celles qui ne peuvent être réparées ni pardonnées. Il s'est trompé quelquefois sur les hommes, sur l'heure, sur les moyens, jamais sur le but ni sur l'idée. Voilà pourquoi, dans ma jeunesse, j'ai beaucoup aimé Deroulède; et pourquoi, à l'heure actuelle, j'éprouve pour lui une profonde admiration.

YAN DE LESCA.

Célébration Sanitaire à Detroit.

De 9 au 12 août prochain, le Bureau de Santé de l'Etat du Michigan célébrera avec pompe dans la ville de Detroit le vingt-cinquième anniversaire de sa création. C'est en effet en 1873 que fut organisé ce bureau, un des premiers de l'Union, celui qui a, peut-être, le plus contribué à l'amélioration sanitaire du pays.

La célébration de ce 25ème anniversaire (quarter-centennial) a été ordonnée par un acte spécial de la Législature, en date du 2 juin 1897. Par cet acte, le gouverneur de l'Etat est autorisé à inviter à prendre part à cette célébration, toutes les Autorités Sanitaires fédérales et d'Etat et les sanitaires distingués des Etats Unis et pays voisins.

Tous les bureaux sanitaires municipaux et de comtés de l'Etat y seront représentés et l'on s'attend au concours d'un grand nombre de citoyens éminents des Etats voisins.

Le treizième «meeting» annuel de la Conférence des Bureaux de Santé d'Etat et de Province de l'Amérique du Nord se tiendra à la même date dans la ville de Detroit. Cette réunion ne peut que contribuer au succès et au profit de la belle fête sanitaire qui marquera une grande époque dans les annales de l'Etat du Michigan.

Il se fait de grands préparatifs de toute sorte pour célébrer avec éclat cette double réunion de savants et de philanthropes. Le gouverneur Phinlay, le maire de Detroit et les principaux citoyens de l'Etat sont à la tête de ce mouvement.

Nous avons sous les yeux le programme de ce que nous appellerons la Fête Sanitaire du Michigan. Ce programme est des plus étendus, des plus intéressants. Une des questions principales qui doit y être traitée est celle des Mesures préventives à prendre contre la Tuberculose, sujet qui intéresse vivement le monde entier.

Voici la liste des officiers de la Conférence. Président, Dr Benjamin Lee, de Philadelphie; Vice-Président, Dr Félix Formento, de New Orleans; Trésorier, Dr Eléazar Pelletier, de Montréal; Secrétaire, Dr J. N. Hurty, d'Indianapolis.

Une des particularités de la célébration de ce «quarter-centennial» nous a frappés: dix sanitaires éminents, de réputation internationale, choisis par la Convention, doivent faire chacun un discours de cinq minutes à la soirée d'ouverture de la Convention. Ces sanitaires représenteront les différentes sections du pays.

C'est avec un certain sentiment d'orgueil patriotique que nous avons constaté que notre ami et concitoyen, le Dr Formento, le docteur Formento est, comme nous l'avons dit, Vice-Président de la Conférence du Bureau de Santé de l'Etat du Michigan à Nashville. En plus de ses fonctions de vice-président et d'orateur du jour, le docteur a été désigné par notre Bureau de Santé d'Etat pour le représenter à cette occasion. C'est certes un honneur pour lui, qui ne fait plus, malheureusement, partie de notre Bureau. L'autre représentant de la Louisiane est le Dr Castellanos, notre distingué concitoyen et membre de notre Bureau d'Etat.

LE DÉPART DE M. ZOLA

Au lendemain de la fugue de M. Zola en Suisse, l'«Abelle» en donna la nouvelle dans ses dépêches. Voici comment est raconté par une feuille parisienne que nous avons reçue hier soir, le départ du célèbre romancier:

La nouvelle du départ de M. Zola s'est répandue dans l'après-midi sur les boulevards. Elle n'a pas trouvé d'incrédules, la pitieuse reculée devant la cour d'assises de Versailles faisait prévoir l'éclipse définitive.

Dans certains milieux, on la croyait cependant prématurée. Vers cinq heures, une note publiée par un journal dévoué à la cause de Dreyfus, dissipait tous les doutes. La voici textuelle:

Aux manœuvres plus habiles que dignes de la cour d'assises de Versailles pour empêcher la manifestation de la vérité, M. Emile Zola et M. Perreux, le gérant de l'«Aurore», viennent d'opposer une prescription formelle de la loi.

La signification du jugement par défaut doit «toucher personnellement les condamnés et ne saurait avoir aucun effet légal. Ce n'est que cinq jours après cette signification qu'expire le délai d'opposition.

M. Emile Zola et le gérant de l'«Aurore» entendent rester les maîtres de l'heure du débat. Lorsque les événements ne permettent plus que leur défense soit violemment étranglée et étouffée, ils rentreront en France redevant une terre de justice et de liberté.

Et attendant ce jour, plus prochain qu'on ne le suppose, M. Emile Zola suivra de l'étranger la honteuse agonie de la Cavagne. Les yeux fixés sur la Patrie, il verra honorer en lui, par les livres écrits de tous les peuples, la France de Voltaire, de la Révolution, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

C'était clair. Il ne nous restait plus qu'à savoir où s'était réfugié

M. Zola, et dans quelle ville il allait attendre patiemment que la terre de France lui soit plus propice.

Les uns disaient que M. Zola devait aller trouver son ami Ibsen, l'auteur de l'«Ennemi du Peuple»; d'autres assuraient que, suivant le conseil de M. Paul Deroulède, il allait goûter le charme des nuits de l'Adriatique; on parlait aussi d'une villégiature à Ostende ou sur une plage anglaise. Où était la vérité?

Chef M. Zola. Cocher, 21 «bis», rue de Bruxelles.

Devant le domicile maintenant bien connu de M. Emile Zola, un agent se promène; un peu plus loin, d'autres agents, dont deux en bourgeois, s'entretiennent avec les concierges des maisons voisines. Personne ne répond quand je touche le bouton de sonnette. Je m'adresse alors à l'agent.

—Il n'y a personne. Zola est parti depuis ce matin, et nous avons été mis en faction devant sa maison pour le cas où nous le verrions revenir.

—Où est-il? —Le facteur qui lui apporte les lettres a dit tout à l'heure que Zola avait demandé à la poste de lui faire parvenir son courrier en Italie, à Milan si je ne me trompe.

Pour être un peu mieux renseigné je salue alors à la porte de la maison d'à côté: C'est là que demeure la concierge de M. Zola. La brave femme se met.

—Etes-vous journaliste? —Journaliste? Vous ne vendriez pas.

Vite rassurée, elle nous raconte que son maître est parti à huit heures du matin dans une direction qu'elle ne saura, dit-elle, qu'aujourd'hui.

—Quant à Mme Zola, elle a quitté sa maison à dix heures et demie, avec les domestiques, et s'est rendue à Médan; de là, elle ira rejoindre son mari.

«Dans quel guépier M. Zola s'est-il fourré, ajoute d'un ton navré la concierge; nous avions cru que tout se terminerait hier, mais voilà que tout est à recommencer. «Voyez-vous! tout cela, c'était venue le soir du procès Esterhazy trouver M. Zola, et avait eu avec lui un long entretien. Quelques jours après, il publiait son fameux article dans l'«Aurore».

«Avant cette affaire Dreyfus, M. Zola était populaire, très populaire même. Maintenant, il ne passe pas de jours sans que des jeunes gens viennent lancer des cris hostiles dans la rue, quand ils ne laissent pas autre chose...»

«Je crois qu'il aurait mieux fait de ne pas se mêler de toute cette affaire. Enfin... les lettres qu'on lui adresse ici sont renvoyées. C'est tout ce que je puis vous dire...»

Voilà ce que, m'a raconté la concierge du romancier.

Une personne amie de M. Zola, à qui j'ai rendu visite ensuite, m'a confirmé son départ.

Zola a pris ce matin le train de huit heures vingt à la gare de l'Etat et s'est rendu en Suisse. De là il compte se diriger sur la Norvège où il sera l'hôte de son ami, le romancier Bjornson-Jernsen qui, vous vous en souvenez, lui a envoyé plusieurs lettres de félicitation pour son initiative. C'est là qu'il compte aller passer ses vacances. Quant à ses meubles, ils ont été transportés dans la matinee à Médan.

Mais pourquoi ce départ furtif? Pourquoi cette fuite? Seul Me Labori pouvait nous le dire; mais Me Labori était resté invisible dans la soirée.

Comment les amis de M. Zola allaient-ils justifier sa fuite? Me Labori seul pouvait l'expliquer.

Le hasard m'a fait rencontrer dans la soirée le défenseur de M. Zola accompagné de son secrétaire, Me Hill, au moment où ils sortaient de l'«Aurore», où ils venaient de jeter un dernier coup d'œil dans le cabinet de M. Clémenceau sur la lettre que M. Zola publie ce matin dans ce journal.

Me Labori, tout en se débrouant à l'interview, ne nous a pas caché que c'est sur son conseil que M. Zola est parti en villégiature.

Mais il reviendra, soyez-en persuadé, nous dit l'avocat, quand il jugera le moment venu.

La question intéressante est de savoir si le mandat, pendant le délai de cinq ans durant lequel M. Zola a le droit, en rentrant en France, de faire opposition à l'arrêt de la cour d'assises de Versailles peut faire signifier cet arrêt au condamné dans la ville de l'étranger où il va résider.

Me Labori dit qu'il n'a pas encore examiné ce point de droit, mais qu'il ne le croit pas.

Nous représentants diplomatiques n'ont pas le droit de signifier des actes instrumentés par des officiers ministériels français.

Il doute qu'on ait, même après une entente diplomatique, les moyens pour toucher utilement et régulièrement un citoyen français par une citation. Me Labori va examiner ce point de droit.

Le défenseur de M. Zola se refuse à nous dire l'endroit où s'est rendu son client.

—Je ne puis vous affirmer qu'une chose, s'écrie Me Labori, c'est que, contrairement à ce qu'on a

prétendu, Zola ne se rend pas dans un pays de la triple alliance!

M. Zola et Mlle Couesdon. Détail curieux. Les personnes qui ont conservé leur confiance à l'ange de Mlle Couesdon — malgré ses erreurs au sujet de la durée et de la chute du ministère Méline — ne s'étonneront point de ces pérégrinations lointaines du défenseur de Dreyfus.

A plusieurs reprises, en effet, l'«Echo de Merveilleux», notamment dans les numéros du 15 février et du 1er mars 1898, a relaté les prédictions de la voyante annonçant cette fuite à l'étranger.

Dans la séance du 10 février, Mlle Couesdon avait dit en parlant de Zola:

«En France, il ne pourra rester. Quand il aura quitté, vous le verrez aller... Vous l'avez trop vu... La honte vous est donnée.»

Dans une autre séance, s'engageant à notre confrère, M. Gaston Méry, que M. Zola se couvrirait de plus en plus de honte, et que cette honte jaillirait sur nous tous, que Zola alors «sentirait le pied lui manquer» et qu'il serait obligé de quitter: «de loin avec un autre il compterait».

L'affaire Dreyfus, ajoutait Mlle Couesdon, n'est qu'un commencement, cette affaire va en engendrer une nouvelle, des folies vont s'aiguiser, etc...

Pour la preuve. C'est le titre d'un article de M. Zola, que l'«Aurore» publie aujourd'hui. Il explique à sa façon ce qu'il a fait et les motifs de son départ.

«La tactique était simple, dit-il, ce qu'il fallait éviter avant tout, c'était la signification à personne...» Il termine ainsi: «Quoi qu'il advienne, en octobre prochain, après vacation, je serai devant mes juges. Une fois de plus, j'offrirai la preuve; une fois de plus en France, on verra les fanfreluches d'aujourd'hui fuir devant la lumière.»

Ailleurs, M. Zola dit que le gouvernement a peur, ce qui n'est pas mal comme gasconade. La vérité est que M. Zola se berce du fol espoir que d'ici au mois d'octobre les affaires Esterhazy et Picquart seront liquidées selon ses vœux, que le gouvernement sera renversé et qu'il trouvera des magistrats favorables à sa cause.

Le public ne verra qu'une chose, c'est que M. Zola se met en déroute, laissant à son malheureux sort son complice, M. Picquart.

La situation de droit. Quelle est exactement la situation légale que M. Zola s'est créée à lui-même par l'usage immodéré qu'il a fait des moyens de procédure?

Condamné par défaut, la loi lui accordait cinq jours pour faire opposition à l'arrêt qui l'avait frappé, à dater du jour de la signification qui devait lui être faite à personne.

S'il laissait passer ce court délai, la condamnation devenait définitive et on l'arrêtait. Si, au contraire, il formait opposition, l'affaire revenait à bref délai devant la cour de Versailles sans que cette fois il eût la possibilité de faire défaut. C'était donc dans ce second cas la même solution que dans le premier — condamnation définitive et arrestation.

Pour échapper à la prison, M. Zola n'avait donc plus qu'un moyen, esquiver la fatale visite de l'huissier, la remise faite à sa «personne» de la signification de l'arrêt par défaut d'avant-hier. Or, pour empêcher que l'huissier ne le trouve, la meilleure manière était de gagner l'étranger: M. Zola y est.

Nous faisons dès hier prévoir cette solution.

Maintenant, si, dans un délai de cinq ans, la fantaisie prenait un condamné de revenir en France, ce jour-là la signification pourrait lui être faite utilement et le délai de cinq jours pendant lequel il pourrait former opposition courrait de plein droit. La situation, en somme, serait celle d'ici, toutes choses étant remises en l'état.

Cependant, si M. Zola reste cinq ans sans revenir, il perdra au bout de ce temps le droit de faire opposition et la condamnation sera définitive.

En d'autres termes, il a cinq ans pour se décider, en revenant en France, à recevoir l'huissier et sa signification. Passé ce délai, il n'aurait, si aucun recours contre la condamnation qu'il a frappée. Mais, quoique condamné, il ne ferait pas sa peine, qu'il serait prescrit, toutes peines correctionnelles se prescrivant par cinq ans.

MOTS DE LA FIN.

At dernier concouru de pêche à la ligne. Guibollard cause avec son voisin et, prétendant que l'usage des boissons fermentés et des alcools abrège la durée de la vie, trouve cet argument:

—A preuve, dit-il, les carpes qui vivent des centaines d'années... évidemment parce qu'elles ne boivent que de l'eau.

Le marquis de Champrennet, officier aux gardes, caracolait à la campagne sur un cheval.

Un curé des environs, trottant modestement sur un âne, vint à passer.

—Comment va l'âne, monsieur l'abbé? lui cria ironiquement Champrennet.

—A cheval, monsieur, à cheval, répondit l'abbé en souriant.